

BIBERONS

Le journal mensuel
de la crèche de Gruissan

MARS 2014
N°145

ET COUCHES

Sommaire

Page 1

Informations
aux parents

Activités du mois

Mot des mirguettes

Bienvenue à

Anniversaires
à souhaiter

Dates à retenir

Page 2

Je joue avec
mon enfant

L'astuce de...

La recette

Les photos

Page 3-4

Article du mois

Informations aux parents

Merci à la maman d'Ailis qui a joliment peint le poteau de l'entrée de la crèche.
Merci à la maman de Margaux qui nous a régales de crêpes pour la chandeleur.
Merci à la maman de Kylie qui nous a fait découvrir des fruits asiatiques pour fêter le nouvel an.

Activités du mois

Nous continuerons notre périple à travers le monde. Après un détour par le continent asiatique, la fête du nouvel an chinois et les jeux olympiques de Russie, nous explorerons durant deux mois « les Amériques » : Chants, danses, légendes, coutumes, alimentation, jeux et jouets....

Nous fêterons le carnaval le mardi 4 mars. Chaque parent choisira le costume que son enfant revêtira ce jour-là de préférence sur le thème « Enfants du monde ». Après une matinée d'ateliers divers sur le carnaval, la journée sera clôturée autour d'un goûter de crêpes et beignets et un mini bal costumé.

Les enfants qui ne sont pas présents ce jour-là pourront se joindre à nous avec leurs parents à l'heure du goûter.

Si le temps le permet, nous irons fêter le printemps par des promenades cueillette de fleurs ou d'asperges.

Anniversaires à souhaiter

Angèle et Timéo, 3 ans

Thibaud, 2 ans

Lou-Anne, Karolann et

Thya : 1 an

Le mot des mirguettes

- Ça y est ! L'association a mis en place un joli petit panneau à l'entrée de la crèche pour vous passer toutes les infos. Pensez à le consulter...
- Un sondage vous a été remis pour de l'éveil à la langue anglaise. Nous attendons vos réponses pour cette nouvelle activité.
- Pensez aussi au renouvellement de vos cotisations !

Bienvenue à

Alix et Giovanni chez les bébés.

Axel et Eliot chez les grands bébés.

Trystan et Devon dans le groupe des moyens.

Mattis chez les grands.

Dates à retenir

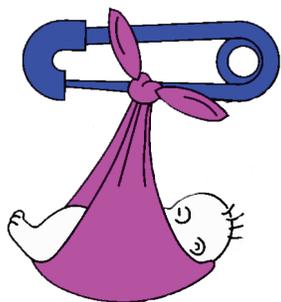
Visites médicales en mars

- Les vendredis 7, 21 et 28
- Le mardi 25

4 mars : Jour de Mardi Gras où les enfants viendront déguisés à la crèche.

Crèche de Gruissan
chemin F Dolé
tél. 04.68.49.53.33





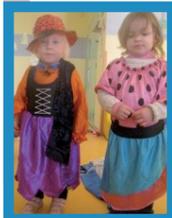
BIBERONS

Le journal mensuel
de la crèche de Gruissan

MARS 2014
N°145

ET COUCHES

Je joue avec mon enfant



De vieilles chaussures à papa ou maman, des tissus très colorés, des chapeaux ou sacs à main qui ne servent plus et voilà une petite malle de déguisement qui ravira vos enfants !...

L'astuce de ...

Lionel, ancien stagiaire à la crèche et papa de deux jeunes enfants : Pour ne pas s'enuyer et ne rien louper des événements proches, je consulte régulièrement le site : <http://www.dehorslespetits.fr/>

La recette LES DONUTS (BEIGNETS AMÉRICAINS)

Pour 10 gros et 12 petits donuts

Ingrédients

220g de farine

15g d'eau

1 sachet de levure de boulanger

80g de lait

1 pincée de sel

30g de sucre + 1c. à café

25g de beurre

1 œuf

Huile pour frire

Préparation

Dans un verre, versez l'eau tiède (environ 30°) et y ajoutez 1 c. à café de sucre et de la levure en poudre. Remuez régulièrement pour réactiver la levure. Dans



un récipient, Mélangez la farine, le sel et le sucre. Ajoutez la levure réactivée et mélangez. Incorporez ensuite l'œuf battu et le beurre fondu et légèrement refroidi. Mélangez et versez petit à petit le lait. Une fois tous les ingrédients incorporés, pétrissez la pâte pendant environ 10 minutes en l'aérant (la pâte doit se décoller des bords). Laissez reposer au chaud pendant 1h - 1h30 (la pâte doit avoir doublé de volume).

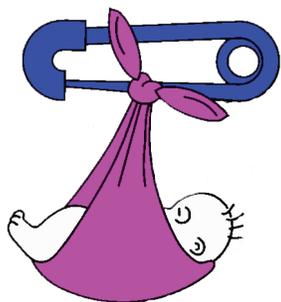
Une fois la pâte levée, retravaillez la encore quelques minutes avant de l'étaler sur votre plan de travail. Découpez les donuts à l'emporte-pièce puis remettez les au chaud 15 minutes pour qu'ils gonflent à nouveau.

Dans une casserole, faites chauffer l'huile puis faites cuire les donuts deux par deux afin de ne pas refroidir l'huile. Faites les cuire 10 secondes de chaque côté (ils doivent être dorés), puis égouttez les sur du papier absorbant.



Les photos du mois

« JE VAIS ME PROMENER EN CHINE »



BIBERONS

Le journal mensuel
de la crèche de Grüssan

MARS 2014
N°145

ET COUCHES

Article du mois : Il dit non, non et non !



Bérengère Beauquier-Macotta, pédopsychiatre porte un regard éclairé sur la « phase d'opposition » des 2-3 ans.

Vous avez freiné par des « Non ! » répétés ses velléités dévastatrices d'exploration de la maison ?

Depuis qu'il a dix-huit mois, votre petit marcheur vous rend la pareille à longueur de journée, à coups de « Non ! » ou de « Pas ! »...

Tous les bébés — ou presque — passent par cette étape, qualifiée de « phase d'opposition » par les professionnels de la petite enfance. Également nommée « période du non », elle devrait durer jusqu'à ses trois ans.

Bérengère Beauquier-Macotta, pédopsychiatre nous explique l'importance de cette phase dans la construction psychique de l'enfant ainsi que la façon, pour les parents, de bien la gérer.

Infobebes.com : Pourquoi les enfants commencent-ils, vers un an et demi, à dire « non » à tout ?

Bérengère Beauquier-Macotta : La « phase du non » signe trois changements liés entre eux et tous très importants dans le développement psychique de l'enfant. Premièrement, il se perçoit désormais comme un individu à part entière, avec sa pensée propre et entend le faire savoir. Le « non » lui sert à exprimer ses désirs. Deuxièmement, il a compris que sa volonté était souvent différente de celle de ses parents. L'utilisation du « non » lui permet, peu à peu, de commencer un processus d'autonomisation face à ses parents. Troisièmement, l'enfant souhaite savoir jusqu'où va cette autonomie nouvelle. Il « teste » donc sans cesse ses parents pour en expérimenter les limites.

Ibb : Les enfants ne s'opposent-ils qu'à leurs parents ?

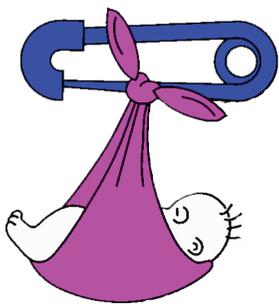
B.B.-M. : D'une manière générale, oui... Et c'est normal : ils perçoivent leurs parents comme la source d'autorité principale. À la crèche ou chez les grands-parents, les contraintes ne sont pas tout à fait les mêmes... Ils assimilent très vite la différence.

Ibb : Les conflits parents-enfants prennent parfois une dimension déraisonnable...

B.B.-M. : L'intensité de l'opposition dépend du caractère de l'enfant, mais aussi, et peut-être surtout, de la façon dont les parents gèrent la crise.

Exprimées de manière cohérente, les limites sont rassurantes pour l'enfant. Pour un sujet de « conflit » donné, il doit se voir systématiquement opposer la même réponse, que ce soit en présence du père, de la mère ou des deux parents. Prenons, par exemple, un enfant qui refuse de prendre son bain. Si le père reste ferme mais que la mère cède ou si la réponse varie en fonction de l'état de fatigue des parents, l'enfant ne comprendra pas que prendre son bain est une obligation. Il en est de même si les parents se laissent envahir par leur propre colère et ne prennent pas des sanctions proportionnelles à la situation. L'enfant risque alors de s'enfermer dans son opposition.

Si les limites fixées sont floues et fluctuantes, elles perdent le côté rassurant qu'elles doivent avoir.



BIBERONS

Le journal mensuel
de la crèche de Gruissan

MARS 2014
N°145

ET COUCHES

Ibb : Mais parfois, lorsque les parents sont fatigués ou débordés, ils finissent par céder...

B.B.-M. : Les parents sont souvent démunis car ils n'osent pas frustrer l'enfant. Cela met celui-ci dans un état d'excitation qu'il n'arrive plus à contrôler. Pourtant, je le redis, définir des limites est rassurant pour l'enfant...

Il est cependant possible, dans certains cas, de faire certaines concessions. Il faut, à cet égard, distinguer deux types de limites. Sur les interdits absolus, dans les situations présentant un réel danger ou bien lorsque sont en jeu les principes éducatifs auxquels vous attachez une grande importance (ne pas dormir avec papa et maman par exemple), il convient d'être particulièrement clair et de ne jamais céder. Quand il s'agit, en revanche, de règles « secondaires », qui diffèrent selon les familles (comme l'heure du coucher), il est certainement possible de transiger. Elles peuvent être adaptées au caractère de l'enfant, au contexte, etc. : « D'accord, tu ne vas pas te coucher tout de suite. Tu peux exceptionnellement regarder la télévision un peu plus tard car tu n'as pas école demain. Mais je ne lirai pas d'histoire ce soir. »

Ibb : Les parents n'en demandent-ils pas trop à leurs enfants ?

B.B.-M. : Les exigences des parents doivent, bien évidemment, être adaptées aux capacités de l'enfant. Sinon, il ne s'y pliera pas et ce ne sera pas par mauvaise volonté.

Tous les enfants n'évoluent pas tous au même rythme. Il faut véritablement tenir compte de ce que chacun peut comprendre ou non.

Ibb : « Prendre l'enfant à son propre jeu » peut-il constituer une méthode pour retrouver le calme et la sérénité ?

B.B.-M. : Il faut être prudent car cela n'est pas forcément vécu comme un jeu par l'enfant. Or, il ne serait pas bien de se jouer de lui. Lui faire croire qu'on lui cède alors qu'on ne lui cède pas serait totalement contre-productif. Mais, si l'enfant a compris que les parents jouent avec lui et que tous partagent ainsi un réel plaisir, cela peut contribuer à l'apaisement de l'enfant.

Pour résoudre une crise ponctuelle, et à condition de ne pas en abuser, les parents peuvent essayer de détourner l'attention de l'enfant vers une autre préoccupation.

Ibb : Et si, malgré tout, l'enfant devient « invivable » ?

B.B.-M. : Il faut alors chercher à comprendre ce qui se passe. Quand je rencontre des parents pour ce type de problèmes, il ne s'agit jamais d'une simple crise d'opposition. D'autres facteurs viennent aggraver les conflits entre l'enfant et ses parents. Ils peuvent être liés au caractère de l'enfant, à son histoire, à l'enfance des parents...

Dans de tels cas, il est certainement utile d'en parler avec son pédiatre, qui saura si nécessaire diriger les parents vers un pédopsychiatre.

Ibb : Est-ce que l'opposition peut durer jusqu'à la crise d'adolescence ?

B.B.-M. : Non, la « période du non » est assez limitée dans le temps. Elle se termine généralement autour de trois ans. Il est vrai que « période du non » et crise d'adolescence sont deux étapes au cours desquelles l'enfant se sépare de ses parents et gagne en autonomie. Mais heureusement, les parents bénéficient d'une longue accalmie entre les deux !

